

Rencontre internationale sur la migration entre les pays de la Cédéao et le Maghreb

ECHANGES CULTURELS Le Conseil national des Marocains du Sénégal (CNMS) organise le 9 février à Dakar, en collaboration avec le Forum social sénégalais, une rencontre sur la migration entre les pays de la Cédéao et le Maghreb.

ELIMANE SEMBÈNE

« Libre circulation des personnes et des biens et intégration sous-régionale entre la Cédéao et le Maghreb : l'exemple sénégal-marocain ». C'est le thème d'une rencontre internationale devant se tenir le 9 février prochain dans la capitale sénégalaise. A l'initiative du Conseil national des Marocains du Sénégal et du Forum social sénégalais, ce rendez-vous sera une occasion de braquer les projecteurs sur la situation des flux migratoires entre les pays de la Communauté économique Ouest africaine (Cédéao) et la région du Maghreb. « On relève des faits récurrents relatifs à la migration ou des faits d'expulsion, de rapatriement aussi bien dans la Cédéao qu'au Maghreb malgré toutes les conventions et tous les accords de libre circulation et d'installation qui existent entre ces deux communautés », soulignent les organisateurs.

Exemplarité de la relation Maroc-Sénégal

Ils annoncent aussi que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs du Forum social mondial dont l'édition de cette année se tiendra à Tunis. « Avant d'aller à Tunis et dans un esprit de fraternité entre les sous-régions de la Cédéao et du Maghreb, nous devons tenir un forum préparatoire dans le but d'une contribution qui donnera une consistance aux débats qui auront lieu au FSM-2013. (...) nous constatons que le contexte est marqué par de nombreux faits sur la mi-



Les membres de la Communauté marocaine installés au Sénégal lors de leurs réunions.



gration, la libre circulation des personnes et des biens entre la sous région ouest africaine et celle du Maghreb Arabe, où plus précisément entre le Maroc et le Sénégal».

Le choix d'aborder les rela-

tions qui lient le Sénégal et le Maroc n'est pas anodin. Les deux pays entretiennent des rapports séculaires façonnés d'une part par la religion musulmane. « Au-delà des relations de coopération et de partenariat

qui lient le Maroc et le Sénégal, imposées par des exigences diplomatiques, il y a aussi et surtout deux peuples qui partagent la Tijania de Fez, à Tivaoune en passant par Marrakech, Rabat, Casablanca jusqu'à Nimzat, Ndiassane, Pire et Halouar. (...) En effet, les deux pays ont signé plus de 60 accords de coopération dans plusieurs domaines. Dans le secteur économique par exemple, la convention bilatérale paraphée depuis 1964 garantit un traitement national aux entreprises marocaines présentes au Sénégal et vice-versa. « La Communauté marocaine, installée au Sénégal depuis des siècles, et la communauté sénégalaise au Maroc font les relations entre le Maroc et le Sénégal et transcendent les vicissitudes de la géopolitique internationale », précisent-ils. ♦

Le Maroc terre d'accueil de plusieurs étudiants subsahariens

Le Maroc est devenu au fil des ans une terre d'accueil pour de nombreux ressortissants subsahariens. Ils sont en général étudiants, travailleurs, et commerçants. Au plan éducatif, le Maroc reçoit chaque année plusieurs étudiants par l'entremise de l'Agence marocaine de la coopération internationale (AMCI). Ils sont aujourd'hui près de 10 000 inscrits dans les établissements publics. Une grande majorité d'entre eux proviennent de la Mauritanie et du Sénégal. D'ailleurs le Maroc et le Sénégal entretiennent des relations d'amitié fraternelles. Les ressortissants sénégalais (10 000 environ) et marocains (un millier environ dont 400 étudiants) bénéficient de bon nombre de privilèges dans leurs pays adoptifs, en vertu de la convention d'établissement signé à Dakar le 27 mars 1963. L'article premier de cet accord stipule « Sans préjudice des conventions intervenues ou à intervenir entre les deux parties contractantes, les nationaux de chacune des parties pourront accéder aux emplois publics dans l'autre Etat dans les conditions déterminées par la législation de cet Etat. » Avec plus de 1 000 étudiants, le Maroc représente la deuxième destination des étudiants sénégalais après la France.